

Communiqué de presse

Rapport d'activités 2009 du CAF

Bienne, le 8 juin 2010

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a publié son rapport d'activités 2009. Adopté en séance plénière le 5 mai 2010, ce document reflète les activités du CAF au cours de l'année 2009, marquée notamment par la publication du rapport final de l'Assemblée interjurassienne et la création de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). Cette délégation illustre le resserrement des liens entre le CAF et les autorités municipales de Bienne et d'Evilard.

La masse de travail fournie par le CAF s'est encore accrue en 2009. En témoigne le nombre croissant d'interventions et de consultations cantonales, dont vous trouverez le détail dans notre rapport d'activités, en pages 11 à 16 et dans les statistiques (p. 35-36). Ce travail prend tout son sens dans une structure en réseau, grâce aux relations que le CAF entretient avec ses institutions partenaires. Notre rapport 2009 fait le point sur les relations du CAF avec le CJB, le Forum du bilinguisme et ses autres partenaires aux pages 28 à 34.

A l'aube de sa deuxième législature, notre conseil peut se retourner avec fierté, mais sans complaisance, sur ses quatre premières années d'existence. Le chemin accompli est grand, mais les défis à affronter restent nombreux. Vous en aurez un aperçu dans le chapitre « Perspectives 2010-2011 » (p.41). Le CAF doit aussi continuer à mieux faire connaître son action, par des contacts dans les médias et avec la population. Un effort de communication est fait également à l'intention de la population alémanique ; il est reflété dans notre rapport d'activités, avec une demi-douzaine de pages traduites en allemand.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

La présidente :



Béatrice SERMET-NICOLET

Le secrétaire général :



David GAFFINO

Note aux rédactions :

Le rapport d'activités 2009 du CAF peut être téléchargé sur internet: www.caf-bienne.ch .
Vous y trouverez également les rapports d'activités des années précédentes.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65